

Sous-revalorisation des pensions en 2024 ?

Le gouvernement réfléchit à des économies, il envisage de ne pas compenser l'inflation de 2024 ! C'est la fuite reprise par France 2 dans un reportage. Et un ancien magistrat à la Cour des comptes précise « 1 point de sous-indexation sur le régime de base aurait permis de réduire le coût de la mesure de 2,7 milliards d'euros ». Pourtant 83 % de la population s'y oppose !

Nous n'entendons plus parler de cette menace ... dans cette période électorale.

En réunion de conseil des ministres, le président Macron s'est fâché très fort et a ordonné à ses ministres d'« arrêter de sortir des mesures qui n'ont pas même été évoquées, sauf si vous voulez perdre les élections (européennes) ».

Un proche d'Emmanuel Macron a donné l'explication « chat échaudé craint l'eau froide » : le président Macron se souvient de l'immense colère provoquée par la hausse de la CSG pour les retraités, hausse qui a fait descendre dans la rue des centaines de milliers de retraités le 15 mars 2018, à l'appel des 9 organisations de retraités. Ce raz-de-marée humain l'avait conduit à supprimer cette mesure pour les faibles pensions !

On n'en parle plus ... pour le moment, le ministre de l'Économie et des Finances, au sujet de la sous-revalorisation des pensions, a précisé : « on aura, je crois, ce débat pour le projet de budget 2025 ».

Menaces sur les pensions de réversion et sur les droits familiaux et conjugaux

Les pensions, (surtout des femmes) sont diminuées par la présence d'enfants, ce qui est aujourd'hui compensé (en partie seulement) par des droits familiaux et conjugaux : ajout de trimestres, majoration de pension, ... Quand une des personnes du couple décède, la survivante peut toucher une pension de réversion. Le gouvernement veut remettre tout cela à plat et probablement réaliser des économies... Il a demandé d'y réfléchir au Conseil d'Orientation des Retraites (COR) qui vient de publier un début de rapport contenant quelques propositions d'évolutions inquiétantes...

De l'argent, il y en a ... ailleurs que chez les retraités

Le gouvernement annonce plus de 10 milliards d'économies pour ramener le déficit public à 4,4 % en 2024, puis au moins 20 milliards en 2025. Et il veut augmenter les inégalités, prendre cet argent dans la poche des plus démunis pour arroser encore davantage les plus riches !

Depuis 2020, les 42 milliardaires français ont gagné 230 milliards d'euros, autant que pour faire un chèque de 3 400 euros à chaque membre de la population. À l'inverse de l'évolution mondiale, en France, le nombre de personnes détenant plus d'un million de dollars est en hausse de 25 % ... tandis que la richesse globale détenue par les ménages français, elle, a reculé de 3,8 %. En 6 ans, le nombre de personnes touchant le minimum vieillesse (1 012 € par mois) est passé de 560 000 à 700 000.

Le gouvernement ferait mieux de rétablir l'ISF, de rendre plus progressif l'impôt sur le revenu, de prendre l'argent là où il est pour réduire les inégalités et développer la santé et les services publics.

Chaque mobilisation compte !

Plus récemment les manifestations des retraités du 24 octobre 2023, encore à l'appel des 9 organisations, avaient obligé le gouvernement à respecter la loi, à laisser les pensions augmenter de 5,3 % le 1^{er} janvier 2024 pour compenser l'inflation, conformément au Code de la Sécurité sociale.

Le 26 mars, tous les retraités, sont invités à manifester massivement à l'appel des 9 organisations de retraités CGT, FO, CFTC, CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble & Solidaires.

Toutes et tous dans la rue le 26 mars !

À Paris, il s'agira d'un rassemblement devant Bercy à partir de 14 h.